

Rue de Rivoli : Échanges constructifs entre la Maire de Paris et le Préfet de Police

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a rencontré jeudi matin Michel Delpuech, Préfet de Police de Paris. Ce rendez-vous a été l'occasion d'aborder l'aménagement de la piste cyclable rue de Rivoli et de confirmer les mesures qui permettront aux usagers de circuler et de stationner dans de bonnes conditions.

En 2015, le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité un Plan vélo ambitieux, qui va permettre de doubler en cinq ans les kilomètres de voies cyclables dans la capitale. D'ici 2020, Paris comptera ainsi 1 400km de voies, contre 700km auparavant.

Ce plan vélo porté par l'ensemble des élus parisiens prévoit notamment la création d'une piste cyclable sur la rue de Rivoli. Une première phase de travaux a débuté cet été, sur une portion de 300m aux abords de Saint-Paul (4e).

Fin juillet, le Préfet de Police a confirmé qu'il était favorable à cette piste cyclable, tout en formulant des recommandations à la Ville de Paris, pour que ce projet soit compatible avec la bonne circulation des véhicules de secours.

Anne Hidalgo a tenu à ce que cet avis consultatif soit pris en compte. Elle a ainsi demandé aux services municipaux de travailler aux meilleurs emplacements possibles pour les stationnements des véhicules de livraison. Ils permettront aux commerçants d'être livrés dans de bonnes conditions sans empiéter sur la voie de bus.

La Maire de Paris a également proposé au Préfet de Police de s'appuyer davantage sur la vidéo-verbalisation, afin d'identifier et de sanctionner les stationnements gênants sur la voie de bus. Au 1er janvier 2018, la Ville de Paris récupérera par ailleurs le contrôle du stationnement gênant et fera de la surveillance de cet axe une priorité.

Lors d'un entretien très constructif qui s'est tenu jeudi matin, la Maire a évoqué ces deux mesures avec le Préfet de Police. Ils sont convenus d'y travailler ensemble et que les prochaines phases de travaux feraient l'objet d'un travail le plus collégial possible entre leurs services afin de concilier un aménagement de qualité et sécurisé pour les cyclistes et la bonne circulation des véhicules de secours.

L'aménagement de la piste cyclable rue de Rivoli peut ainsi se poursuivre dans de bonnes conditions. Le tronçon en cours de travaux sera achevé mi-octobre et viendra renforcer le réseau de voies cyclables qui permettent à de plus en plus de Parisiens et de Franciliens de privilégier le vélo dans le cadre de leurs déplacements professionnels ou de loisirs.

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61